

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : PIMOTAB 1,25 MG COMPRIMES A CROQUER POUR CHIENS, Comprimé à croquer

Titulaire : CP-PHARMA

Composition : Pimobendane 1,25 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/0973383 7/2020

Date de décision : 17/12/2020